Image not found or type unknown

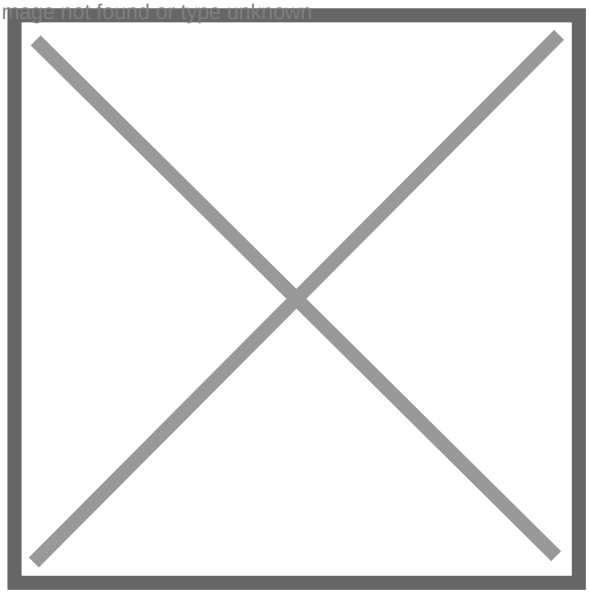

Lancement de controle efficace

Par **Heronbleu**, le **22/11/2016** à **17:54**

Bonjour,

Je viens vers vous car un ami à récemment fait une formation en téléphonie et à mis les pieds dans un commerce pour le moins discutable sur beaucoup de points.

En effet celui-ci m'a appris que son employeur ou plutôt maître de stage dans le cas présent se livrait à des transactions pour le moins douteuses.

Pas d'émissions de factures, pas de comptabilité, paiement en liquide, déblocage de téléphone sans prendre la peine de noter les numéros IMEI en cas de téléphone volé, rachat des marchandises sous le manteau, prélèvement de pièces de neuves remplacées par des pièces usées ou de valeurs moins élevées.

Au-delà de la considération éthique c'est une aussi une considération professionnelle qui m'amène vers vous. Comptable de formation je m'interroge sur la question du contrôle fiscal. En effet j'ai cru comprendre qu'il était possible d'alerter les services des impôts de façon anonyme ou non, je pense que mon ami a tout intérêt à donner suite, mais il semble que le suivi de ces alertes soit assez faible.

Aux vues du fait que ce commerce a pignon sur rue et semble allègrement contourner les lois, quelle serait la marche à suivre pour que ce qui semble d'un point de vue raisonnable être un charlatan patenté se voit au moins ralenti dans ses procédés plus que discutables ?

En vous remerciant de m'avoir lu.

Bien cordialement

Par **Visiteur**, le **22/11/2016** à **18:00**

Bonsoir,
C'est typique des gens qui fermeront leur boite rapidement ou qui survivent puis pleurent car ils n'ont rien fait pour anticiper les charges, préférant confondre C.A avec bénéfices et se mettre un max de liquide en poche !

Mais en général, les dénonciations anonymes reçues par le fisc ne sont pas exploitées, les signalements précis et étayés dévoilés par des personnes qui révèlent leur identité peuvent être étudiés.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés